

AVIS N° 213-2024 / DCBR / DG

TPBF 6,50 % 2018-2025

Païement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **05 décembre 2024**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2018-2025 » pour un montant global net d'impôt de **9 983 769 250** (neuf milliards neuf cent quatre-vingt-trois millions sept cent soixante-neuf mille deux cent cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI Coris Bourse - Av. Loudun, Rue 05- Secteur 04 - Lot 04 - Section 20 - 01 BP 6585 Ouagadougou 01 - Burkina Faso. Tél : (226) 25 33 14 85. Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 26 novembre 2024

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

